

Subsides

est plus importante que tout avantage à court terme ici à l'intérieur de la Chambre, et je demande à tous les députés de se le rappeler ce soir au moment du vote. Les votes de confiance à la Chambre, qu'ils émanent de considérations à brève ou à longue échéance, selon les résultats, ne veulent pas nécessairement dire que le pays a confiance dans les politiques économiques du gouvernement actuel.

L'hon. Bryce Mackasey (Verdun): Monsieur l'Orateur, je ne veux pas trop occuper le temps de la Chambre à parler de l'avis de motion dont elle est saisie, motion qui réunit astucieusement les crédits du budget actuel et ceux du budget de mai 1972 dans le but, comme quelqu'un l'a déjà dit, d'unifier l'opposition lors du vote prévu pour ce soir et de renverser ainsi le gouvernement.

Il est évident, je crois, qu'il n'y a pas au monde un économiste capable de résoudre tous les problèmes économiques d'un pays donné. Ici à la Chambre, chacun a ses économistes préférés, ses magazines, ses livres et ses théories favoris. Mais je crois qu'au plus profond de nous-mêmes nous savons tous que, même dans des circonstances idéales, le rôle du ministre des Finances est extrêmement difficile. L'avenir seul nous dira si ce budget aura été assez expansionniste. Il y a dans chaque pays tant de facteurs qui échappent au contrôle du gouvernement ou du ministre des Finances.

Il suffit, par exemple, de noter quelques-uns des événements des 18 derniers mois qui échappaient à notre contrôle tout en affectant le rétablissement du pays. Il y a eu la prolongation de la guerre du Vietnam, la crise monétaire aux États-Unis et le taux d'inflation qui y avait cours voici deux ans. Nous avons une sorte de contrôle des prix et des salaires sans consensus, qui nous a fait limiter à 6 p. 100 l'augmentation de salaire de nos fonctionnaires fédéraux alors que les provinces accordaient à leurs fonctionnaires des hausses de 12 ou de 13 p. 100. A mon avis, c'est pourquoi le ministre des Finances (M. Turner) a souligné le besoin d'arriver à un consensus avant de donner suite à un grand nombre des mesures d'urgence en existence. Le ministre a indiqué aussi qu'une source d'agacement pour le pays à l'heure actuelle, c'est le prix des aliments, que même les États-Unis ont exempté de leurs contrôles des prix et des salaires, parce qu'en théorie le prix des aliments varie davantage que celui des autres biens en fonction de l'offre et de la demande.

Il faut que nous nous rendions compte, pour la première fois peut-être, que les vagues répétées de prospérité et de marasme dans n'importe quel pays, surtout le nôtre, ne réagissent pas aussi rapidement qu'autrefois aux politiques fiscales et monétaires. Les sociétés multinationales, par exemple, sont largement à l'abri des politiques fiscales et monétaires dans un pays. La circulation de leurs avoirs liquides, qu'ils doivent prévoir cinq ans d'avance, aboutit souvent à une hausse du prix des automobiles, alors qu'on imaginerait plutôt une baisse des coûts en vue de stimuler la concurrence réelle ou pas.

Ceci dit, je crois que tout gouvernement qui, à l'avenir, exercerait des politiques fiscales et monétaires propres à juguler l'inflation, s'exposerait à un grave danger au moment de faire marche arrière pour ranimer son économie parce que celle-ci ne réagirait pas de la façon coutumière. C'est effectivement ce qui est arrivé entre 1958 et 1962. Cela vaut également de nos jours, à cause d'une foule de raisons que le gouvernement n'a pu contenir,

[M. Fraser.]

bien que quelques-unes aient probablement été de son ressort.

Les problèmes qu'affronte notre pays sont incomparables. A vrai dire, les problèmes de tous les pays le sont dans leur contexte national. Nous sommes avant tout un pays qui mise beaucoup sur son commerce d'exportation. Même si notre commerce d'exportation semble se comporter merveilleusement bien, nous découvrons que, soustraction faite des exportations de matières brutes et de grains et des transactions aux termes de l'accord sur l'automobile, notre apport de produits fabriqués aux exportations mondiales est plutôt faible, et qu'il est insignifiant par rapport à celui de nos concurrents dont le nombre s'accroît sans cesse à travers le monde.

Compte tenu de l'entrée de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande, nos clients de vieille date, dans le Marché commun et à la pensée que le protectionnisme américain s'accroît, alors que les États-Unis sont tout à coup conscients que leurs devises, comme toutes les autres, peuvent créer des problèmes internes, il devient apparent que le Canada, pays exportateur, doit surmonter ses problèmes d'un faible marché intérieur. Compte tenu de notre étendue, nous souffrons gravement d'un manque de population, tandis que nos possibilités commerciales sont le dixième de certains de nos concurrents.

Vu le coût énorme du transport dans notre pays, on voit que nous sommes désavantagés dès le départ. Notre avantage, c'est naturellement la proximité des matériaux bruts; leur transformation en produits fabriqués est un aspect que nous n'avons peut-être pas exploité autant que nous devrions le faire. Mais je crois que cela est évident pour tous.

Je voudrais parler un peu plus des mesures que le ministre a présentées dans son budget de mai 1972—l'amortissement accéléré et la réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés. En tant qu'ancien ministre du Travail, j'ai dû étudier tout spécialement ces domaines-là. Il est certain que l'agitation ouvrière faisait partie des problèmes que j'avais à affronter. Il est certain que les concessions faites pour régler ces conflits rendaient tout homme politique vulnérable, y compris le ministre du Travail, particulièrement lorsqu'elles avaient tendance à être coûteuses.

• (2020)

Je pense qu'il n'y a que trois ou quatre ans que le Canada a participé avec les nations commerçantes aux négociations Kennedy. Il est possible que ce soit le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) qui ait eu cette responsabilité à ce moment-là, mais je sais que des tarifs douaniers ont été réduits au Canada dans 30 ou 35 secteurs en échange de la réduction de tarifs douaniers d'autres pays. Ces réductions ont eu pour résultat de rendre certaines industries canadiennes plus vulnérables qu'elles ne l'étaient. Je parle de l'industrie de la chaussure, de l'industrie textile, de celle de la pâte et du papier, de l'industrie chimique, de l'industrie du meuble et d'autres qui se cachent derrière des tarifs douaniers élevés et prolongent ainsi l'inefficacité, remettant à plus tard le jour où certains de leurs bénéficiaires auraient pu être employés à l'acquisition de nouvelles machines et à l'élaboration de méthodes plus perfectionnées. Elles espèrent peut-être que des tarifs douaniers élevés permettraient d'obtenir un riche marché et des bénéficiaires dont les actionnaires seraient satisfaits.